



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

L'Ambassadeur d'Algérie, Hamid Boukrif, adresse ses adieux au Chef de l'Etat



Le jeudi 25 avril 2024, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience au Palais de Kiriri, Mr Hamid Boukrif, Ambassadeur d'Algérie au Burundi, qui était venu lui présenter ses adieux au terme de son mandat de 2 ans au Bu-

rundi. Ce fût une occasion d'échanger sur l'état de la coopération entre le Burundi et l'Algérie où les deux parties ont positivement apprécié les relations bilatérales qui s'effectuent notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle et se sont engagées à pour-

Dans cette Edition:	page
L'Ambassadeur d'Algérie, Hamid Boukrif, adresse ses adieux au Chef de l'Etat	1
Gitega: les Sénateurs adoptent deux projets de lois	2
Ruyigi: les juges et magistrats appelés à l'impartialité	3
Plus de 863 tonnes de briquettes de chauffages ont été produites pour diminuer l'utilisation du bois dans les cuisines militaire	3
Appel aux agriculteurs à changer de mentalités et de comportements pour appliquer de bonnes pratiques agricoles	4
	7

suivre cette coopération.

Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a remercié l'Ambassadeur d'Algérie au Mr Hamid Boukrif car il a renforcé davantage les relations entre le Burundi et l'Algérie, a laissé entendre le Numéro Un Burundais avant de saluer le rôle de l'ambassadeur sortant dans la consolidation des liens de coopération entre les 2 partis politiques au pouvoir au Burundi et en Algérie.

Revenant brièvement sur l'histoire du Burundi, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a dit que le Burundi, qui a été retardé par les conflits répétitifs, aura besoin du soutien de ses amis et partenaires pour atteindre l'émergence du pays en

2040 et le développement en 2060.

"La paix, la sécurité et la stabilité sont autant de défis que nous avons traversés ensemble", a fait savoir le diplomate algérien se réjouissant que les deux pays, qui partagent des valeurs panafricaines, échangent mutuellement d'expérience en vue de la réconciliation effective de leurs peuples respectifs.

Le Chef de l'Etat Burundais a demandé à l'Ambassadeur Boukrif de continuer à être l'ambassadeur du Burundi où il sera continué à renforcer la coopération interuniversitaire notamment en continuant de dispenser les cours dans les universités publiques et privées implantées au Burundi. **(Présidence)**

Gitega: les Sénateurs adoptent deux projets de lois



Le mardi 23 avril 2024, le Sénat du Burundi s'est réuni en séance plénière dans son hémicycle de Gitega, pour

analyser et adopter deux projets de loi. Il s'agit du Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de prêt n° 5/812, entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien pour le développement relatif au financement du projet de réhabilitation et équipement du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge ainsi que du Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de prêt entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, relatif au financement du projet de réhabilitation et équipement du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge, signé à Marrakech au Maroc le 13 octobre 2023.

La séance plénière était dirigée par l'Honorable Denise Ndadaye, Première Vice-Présidente du Sénat. C'est le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Monsieur Prosper Dodiko qui a représenté le Gouvernement au Sénat, pour expliquer les deux projets de loi aux sénateurs.

Dans son exposé, le Ministre en charge de l'environnement a expliqué aux sénateurs que le projet vise à réduire la mortalité infantile, néonatale, juvénile, les décès dus aux maladies infectieuses et à lutter contre les maladies chroniques et non transmissibles. De plus, le pro-

jet vise le renforcement du système sanitaire, l'augmentation de l'offre et l'amélioration de la qualité des soins de santé pour la population, en augmentant la capacité d'accueil par la formation des cadres dans le domaine de la santé, en assurant son accessibilité et sa proximité. Un autre aspect important du projet concerne la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires qui répondent aux normes nationales et internationales.

Répondant aux questions des sénateurs, le Ministre en charge de l'environnement a fait savoir que le projet de réhabilitation et équipement du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge est financé par deux bailleurs à savoir le Fonds Saoudien de Développement (FSD) qui a accepté de donner un prêt de 50 millions de dollars américains et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), qui donnera un prêt de 34 millions de dollars américains.

"Le financement du Projet de réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge va contribuer à renforcer le système sanitaire par l'augmentation de l'offre et l'amélioration de la qualité des soins de santé pour la population, en augmentant la capacité d'accueil par la formation des cadres dans le domaine de la santé, en assurant son accessibilité et sa proximité d'une manière générale, en vue de résoudre les besoins du pays en matière de santé", a dit le ministre en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.

Après les éclaircissements fournis par le Ministre Prosper Dodiko, les sénateurs ont adopté à l'unanimité les deux projets de loi envoyés par le Gouvernement burundais. **(RTNB)**

Ruyigi: les juges et magistrats appelés à l'impartialité



Le mardi 23 avril 2024, le Ministère de la justice a poursuivi ses descentes sur terrain en province de Ruyigi. Madame Virginie Havugiyaremye, Assistante du ministre de la justice a fait savoir que l'objet de ces descentes est de permettre à la population d'accéder facilement à la justice sans parcourir de longues distances et ainsi gagner du temps, pour s'occuper des travaux de développement.

L'assistante du ministre en charge de la justice a

précisé également que ces descentes sont une occasion d'écouter les doléances de la population en rapport avec la justice. Elle a exhorté les membres de l'appareil judiciaire à toujours être de bons conseillers des justiciables, à rendre une justice impartiale pour protéger les plus vulnérables et juger les conflits.

Concernant les préoccupations de la population, les notables collinaires ont demandé que leurs capacités soient renforcées par le biais des formations, qu'il soit mis à leur disposition du matériel de travail entre autres des parapluies et des bureaux où travailler. De plus, ils ont insisté que les frais d'encouragement qu'ils perçoivent soient revus à la hausse.

S'agissant des frais d'encouragement, l'assistante du ministre de la justice a expliqué que ces derniers ne constituent pas un salaire et préciser que ces notables collinaires se sont fait élire tout en étant informés qu'ils vont travailler comme des volontaires, pour le bien de la population.

La plupart des doléances exprimées par la population concernaient les litiges en rapport avec les conflits fonciers et les jugements qui ne sont pas encore exécutés. Des justiciables ont également reçu des réponses à leurs lettres qu'ils avaient adressées au ministre en charge de la justice concernant la révision de leurs procès. (RTNB)

Plus de 863 tonnes de briquettes de chauffages ont été produites pour diminuer l'utilisation du bois dans les cuisines militaire



Le lundi 22 avril 2024, plus de 863 tonnes de briquettes de chauffages ont été produites par les unités de production de Muzinda et Gitega, afin de diminuer l'utilisation du bois dans les cuisines militaires, le Ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants, Monsieur Alain Tribert Mutabazi lors d'un point de presse tenu

pour présenter le bilan trimestriel des grandes réalisations du 3^{ème} trimestre de l'année budgétaire 2023-2024.

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Monsieur Alain Tribert Mutabazi a fait remarquer qu'au cours de ce 3^{ème} trimestre de l'exercice budgétaire, leurs réalisations sont articulées autour des objectifs principaux à savoir le renforcement de la défense, le renforcement de la bonne gouvernance, le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles, l'optimisation de la gestion des ressources, le développement d'une culture de planification et de redevabilité au sein du corps de défense, l'amélioration dans la gestion des anciens combattants et l'amélioration du bien-être et prise en compte du genre.

Concernant le renforcement de la défense, le ministre a souligné que l'inspection des armes, des munitions, du matériel optique a été effectuée dans la

3^{ème} Division militaire et dans les unités de la force de la Marine pour assurer leur bon fonctionnement. De plus, le chef de la Force de Défense Nationale du Burundi, a effectué des descentes aux centres d'instruction de Mwaro et Bururi et a également effectué une descente dans la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Divisions militaires.

Dans le cadre du renforcement et de la pérennisation de la coopération en matière de défense, il a précisé que le Ministre a reçu en audience l'Ambassadeur délégué de l'Union Européenne au Burundi qui était venu pour des échanges sur le renforcement de l'appui technique et logistique dans différents projets et sur les efforts du Burundi dans les missions de paix.

En outre, le Chef de la Force de Défense Nationale du Burundi a effectué une visite à Goma pour évaluer la situation sécuritaire en compagnie de ses homologues des Etats membres de la Communauté de Développement de l'Afrique australe qui ont déployé des forces à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de la coopération bilatérale en matière de défense avec la République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne le renforcement de la bonne gouvernance, le Haut commandement de la Force de Défense Nationale (FDN) a organisé une réunion avec la commission chargée du recrutement, afin que ce travail se déroule dans la transparence totale. Ainsi, une descente de collecte de données sur les militaires retraités en 2018 a été effectuée et des fiches y relatives ont été distribuées dans les 18 provinces du Burundi. Toujours dans le sens de la bonne gouvernance, les rapports hebdomadaires, mensuels et trimestriels ont été produits à temps.

S'agissant du renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles au sein du ministère en charge de la défense nationale, il a annoncé que les travaux de réhabilitation et d'extension du garage de la brigade de maintenance automobile et engins militaires pour le rendre moderne et augmenter sa capacité d'accueil sont à 97%. Les travaux de finissage de la construction de l'école logistique montrent qu'on est à une étape finale, tous les travaux étant estimés à

95% et 70% pour les travaux d'élévation des murs de l'infrastructure hôtelière militaire de Gitega.

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Monsieur Alain Tribert Mutabazi a aussi noté que la 51^{ème} session de l'école des sous-officiers a terminé sa formation tandis que l'incorporation définitive a eu lieu pour la 52^{ème} session, une formation de 30 officiers supérieurs qui ont déjà couvert 16 sur les 28 semaines de formation, 25 candidats officiers des services centraux et administrations personnalisées ont suivi une formation de renforcement des capacités en planification et suivi-évaluation ainsi que 5 officiers qui ont suivi une formation de renforcement des capacités en Ouganda sur le contrôle des mouvements du personnel dans les missions de maintien de la paix.

Le Ministre en charge de la défense a aussi déclaré que 200 sous-officiers sont en train de suivre une formation en métiers variés au centre de formation professionnelle de Muzinda où ils ont déjà couvert 28 sur les 40 semaines de formation prévues.

En ce qui concerne l'optimisation de la gestion des ressources, le développement d'une culture de planification et de redevabilité au sein du corps de défense, le Ministre Alain Tribert Mutabazi a indiqué que 19 démobilisés handicapés sévères de guerre ont été hospitalisés et les frais payés, 105 bons de soins ont été établis, 408 bons de soins renouvelés et 97 attestations d'invalidité ont été validés dans le cadre de l'amélioration de la gestion des anciens combattants.

Par rapport à l'amélioration du bien-être et prise en compte du genre, il a signalé que l'hôpital militaire de Kamenge a installé des réservoirs de stockage d'eau de 125 m³ pour améliorer la propriété et l'environnement de travail en général.

Dans le souci d'améliorer la prise en compte du genre, les militaires des différentes unités ont continué à être sensibilisés sur la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre. De même, 15 officiers point focaux ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la prise en charge des survivants de la violence basée sur le genre. **(ABP)**

Appel aux agriculteurs à changer de mentalités et de comportements pour appliquer de bonnes pratiques agricoles

Le mardi 23 avril 2024, les agriculteurs burundais ont été appelés à redoubler des efforts pour mettre en pratique des bonnes pratiques agricoles telles que la protection des terres cultivables, le respect du calendrier agricole, l'utilisation des se-

mences sélectionnées et l'utilisation des engrais en vue d'augmenter la production et de soutenir le développement du pays.

Monsieur Georges Nimubona le Conseiller au secrétariat permanent du Ministère de l'Environnement de l'Ele-

vage, de l'Agriculture a rappelé que le secteur agricole revêt une grande importance pour l'économie burundaise où il contribue à hauteur de 39,6% au PIB, offre 84% d'emplois, fournit 95% de l'offre alimentaire et constitue le principal fournisseur de matière première à l'industrie agricole.

Il n'a pas manqué de signaler que le secteur agricole possède de nombreux

atouts pour conquérir des parts de marché des produits dans le secteur de l'exportation, générant ainsi des recettes en devises et apporte une réponse au défi nutritionnel burundais. C'est la raison pour laquelle tous les burundais peuvent utiliser leurs moyens dans le secteur agricole, en vue d'atteindre la vision du pays « Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. »

D'après le directeur général de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) Dr. Révérien Nizigiyimana, le secteur agricole sera moderne au cas où les investisseurs dans ce secteur travaillent en commun.

Par exemple, la culture du riz est plus productive dans la région d'Imbo alors que la pomme de terre est la plus productive dans la région de Mugamba. C'est le seul moyen de cheminer vers le développement, en vue d'augmenter le Produit Intérieur Brut (PIB) à travers ce secteur agricole.

A cet effet, le directeur général de l'Agence de développement du Burundi (ADB) a recommandé au ministère en charge de l'agriculture de collaborer avec les gouverneurs des provinces et les investisseurs privés en vue de promouvoir les investissements et créer des emplois, afin de contribuer significativement au développement du pays. « Une fois que nous aurons amélioré la productivité pour chaque province, cela nous aidera de lutter contre

la pauvreté dans notre pays », a-t-il expliqué.

Le multiplicateur de semences sélectionnées, Monsieur Jean Mutabazi de la province Kirundo, commune Bwambarangwe, zone de Bugorora, a indiqué que le seul moyen d'augmenter la production est que toutes les agriculteurs soient sensibilisés sur l'utilisation des



semences sélectionnées de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU). M. Mutabazi a interpellé les agriculteurs burundais à changer leurs mentalités en utilisant des semences sélectionnées, d'exploiter les terrains disponibles, adopter les techniques agricoles modernes en vue de combattre la famine dans notre pays et de soutenir la vision nationale.

Aux moniteurs et agronomes, il les a appelés à être des modèles pour la population dans les activités agro-pastorales. **(ABP)**

